L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Denègre & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 30 SEPTEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	4 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per sours.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Six mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Offres et Locations, etc., qui se vendent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au coin des rues Canal et Carondelet, chez J. Anglade, continuation de la vente de garce fort faite. Aussi à 2 heures P. M., au Commune, entre St-Charles et Carondelet, meubles, livres, etc.

Par H. Maru & Co., No 35 rue de Chartres cottes, souliers et brodequins.

L'industrie sucrière et la réduction du tarif.

Il a bien raison de dire que rien ne se fait en Amérique, comme partout ailleurs. Il n'est pas jusqu'à la logique, avec son inflexibilité et la rigueur mathématique qu'elle affecte généralement, qui n'y prenne des allures étourdissantes et n'y arrive aux conclusions les plus inattendues. Ce qui se passe sous nos yeux, à propos du tarif, en est une preuve bien évidente.

Depuis plusieurs années, grâce à la protection, grâce au Revenu de l'Intérieur, les recettes du gouvernement général se sont énormément accrues, malgré le service régulier de la dette, malgré l'amortissement qui s'opérait tous les mois. Elles ont dépassé de beaucoup les dépenses, et il se trouve, chaque année, dans le trésor un reliquat dont l'administration ne sait que faire.

Dans une pareille situation, il était naturel que l'on songeât à une réduction des impôts. Or, d'où sortent toutes ces recettes si abondantes? De deux sources différentes. L'une est intérieure; les sommes qui en proviennent sont prélevées sur les industries du pays; elles pèsent, à la fois, sur le producteur et le consommateur, et tendent à ralentir l'essor du travail national. L'autre est extérieure. L'impôt, ici, pèse tout entier sur les produits de l'étranger, importés dans l'Union. Lui aussi pèse sur le consommateur; nous ne connaissons pas de taxe, de quelque nature qu'elle soit, qui laisse le consommateur à l'abri de ses atteintes. Mais le producteur y échappe complètement. En élevant une barrière à la douane contre l'introduction des articles provenant de l'étranger, l'impôt favorise la production nationale. C'est l'argent de l'étranger qui remplit alors le trésor; quant à celui du pays, il reste, puisqu'il sert désormais à payer les produits des industries nationales qui prospèrent de plus en plus.

Cela étant, et la réduction devant s'opérer sur l'un ou l'autre de ces impôts, il est à croire que le parti qui a de tout temps affiché les principes protectionnistes, voudra dégrever, sinon abolir complètement le revenu intérieur, pour faire peser tout le poids de la taxe sur les articles de provenance étrangère. Il est à croire que le parti opposé, qui a longtemps penché vers le libre échange, à qui l'on reproche encore d'avoir conservé les mêmes tendances, cherchera de réduire le plus possible le tarif douanier, quitte à faire passer tout le fardeau de l'impôt sur les industries du pays. La logique le veut ainsi, et chacune des deux écoles qui se disputent le pouvoir, ne peuvent être conséquentes avec elles mêmes qu'en agissant de la sorte. Eh bien, c'est précisément le contraire qui a lieu.

La Démocratie, qui passe pour être libre échangiste, veut abolir tout le Revenu intérieur et ne laisser au trésor d'autre ressource que le revenu des douanes, tandis que le républicanisme qui prétend avoir le monopole du protectionnisme demande le maintien du Revenu intérieur, qui est, au moins indirectement, faire les affaires du libre-échange. Les rôles sont de la sorte intervertis, et nous voyons les démocrates installés à la place qu'occupaient jadis leurs adversaires.

Etrange anomalie, inexplicable, au premier abord, mais dont on ne se rend que trop facilement compte quand on se rappelle le passé, celui surtout du républicanisme dont on voit alors s'écrouler misérablement tout l'échafaudage si péniblement élevé par lui, pendant vingt années. On croyait avoir affaire à de grands patriotes travaillant pour la gloire de la nation; on ne trouve plus devant soi que des politiciens à vues étroites et ne visant qu'à sauvegarder les intérêts d'une clique de spéculateurs. Cette protection qui rend, prétend-on, tant de services au pays entier, elle n'est que sectionnelle, nordiste, et soutenant tantôt la matière première, tantôt la matière manufacturée, suivant que l'une ou l'autre prévient de cette région ou en fait les affaires.

Supposons que le coton brut, au lieu d'être un des grands articles d'exportation, comme il l'est devenu aujourd'hui, et de s'imposer au monde entier, sit au dehors des concurrents sérieux, et que les filateurs du Nord, en avance sur les planteurs du Sud, grâce au tarif élevé qui protégeait leur industrie, demandent l'abolition des droits sur la matière première importée, sous prétexte que le *coton* de l'Inde ou de l'Egypte leur reviendrait ainsi à meilleur marché, ne s'élèverait-il pas un cri d'indignation dans tout le pays? Ne dirait-on pas, et avec grande raison, que pour plaire à certains industriels, on s'expose à perdre une des plus précieuses ressources du pays, une de ses plus fécondes sources de richesses peut-être.

N'est-ce pas exactement ce qui arrive à notre industrie sucrière. On sait qu'elle avait pris un accroissement prodigieux avant la guerre. La récolte de 1861 annonçait pour elle un brillant avenir. Elle a été victime de la révolution, comme la production cotonnière à failli l'être elle même. Mais tout indiquait alors qu'elle pouvait affranchir le pays du tribut qu'il paie depuis si longtemps à l'étranger. Et c'est à cette production qui avait donné tant de preuves de fécondité, que l'on n'a pas laissé un seul instant de tranquillité; on l'a tenue sans cesse sous la menace d'une diminution de tarif qui a paralysé les efforts des planteurs, et l'a empêchée de prendre un nouvel essor. On lui suscite des concurrences de tous les côtés: concurrence dans le Pacifique, concurrence dans l'Amérique Centrale, concurrence dans les Antilles. Il n'est rien que l'on n'invente pour lui nuire. Aujourd'hui qu'il s'agit de réduire les taxes, c'est encore la même industrie qui doit en faire les frais. Elle rapporte au pays 40 millions de dollars. —Eh bien, c'est, d'un seul coup, 40 millions de gagnés pour les contribuables.

"Comment faire, dit un journal, pour conserver un tarif ses dehors protectionnistes (textuel) tout en réduisant les impôts? Le moyen est bien simple, se répond-il à lui-même; il n'y a qu'à abolir les droits sur les sucres."

Et, sait-on la grande raison qu'il donne pour légitimer cette mesure? "Ces droits, dit-il, ne sont réclamés que par un Etat, la Louisiane, qui, pardessus le marché, est un Etat démocrate. D'un seul trait de plume on rogne ainsi de 40 millions le revenu de l'Union." Cela est de la dernière injustice; mais cela est très commode, et l'on arrive ainsi, tout à la fois, à satisfaire une partie du corps électoral et à punir un Etat de sa trop constante fidélité au parti démocrate.

On objecte que la réduction devrait s'appliquer, de préférence, au Revenu intérieur, dont on abaisserait les taxes, ou que l'on pourrait abolir entièrement. Les industries du pays y gagneraient prodigieusement. Dégagées de toute entrave, elles se développeraient encore et augmenteraient la richesse du pays. La difficulté serait alors résolue, au profit de l'Union.—Non, répondent les ennemis du sucre louisianais; ne touchons pas au revenu de l'intérieur, surtout en ce qui concerne les industries de luxe. Au lieu de les favoriser, nous aimons mieux nuire à une production de première nécessité.

Mais, poursuit-on, il y a la taxe sur le tabac, sur le whisky, que l'on pourrait réduire considérablement, sinon faire disparaître; elle cause au gouvernement plus de tracas qu'elle ne lui rapporte d'argent.—Y pensez vous, disent nos vertueux adversaires, et la morale! osez-vous la mettre en danger par cette réduction, menaçante pour l'ordre public! Hélas! la morale n'a jamais rien en à faire dans ces questions purement économiques. La taxe du revenu intérieur n'a nullement diminué la consommation du whisky, et elle a contribué à augmenter prodigieusement celle de la bière.

En réalité, ce n'est pas une question de morale qui s'agite, mais une question de boutique, de spéculation qui, par malheur, s'est imposée à la politique et la domine. Combien de temps durera ce règne hybride? Nous ne savons, mais nous espérons que le parti démocrate y mettra un terme. Il en est grand temps.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

Les désinfectants.

L'Académie de Médecine de Paris s'entendu, tout récemment, une communication très intéressante de M. Dujardin-Beaumetz sur les expériences qu'il a faites avec MM. Pasteur et Roux pour établir la valeur pratique des désinfectants. Les expériences ont eu lieu à Cochin dans deux salles des baraquements, salles mal closes, assez comparables aux habitations des pauvres gens. Les seuls désinfectants possibles devaient être gazeux, pénétrer les vêtements, les matelas et ne rien détruire. Aussi le choix des expérimentateurs a-t-il été bientôt fait. Les Allemands emploient beaucoup le brôme, mais il n'est pas pénétrant, les papiers témoins, placés au milieu d'un matelas l'ont démontré; l'acide hypozotique détruit les étoffes, comme l'ont trop bien établi les fumigations intempestives qu'on a fait subir dernièrement aux malles des voyageurs; le chlore est d'un emploi trop dangereux; l'ozone trop difficile à produire pratiquement. On a été amené par conséquent à étudier les moyens de désinfecter à l'aide de l'acide sulfureux qui est pénétrant et non destructeur.

Le premier moyen est de brûler lentement de la fleur de soufre dans la chambre close; il faut seulement, pour obtenir une combustion suffisante, employer un petit creuset de manière à ne verser un peu d'alcool sur le soufre placé sur un brûleur en terre réfractaire; aussitôt il s'enflamme de tous les côtés à la fois, et 1 mètre cube d'air suffit à la combustion de 40 gr. de soufre. Dans leurs expériences, MM. Dujardin-Beaumetz, Pasteur et Roux n'ont brûlé que 20 gr. par mètre cube, la chambre ayant été bien close et étant restée fermée pendant vingt-quatre heures. Alors la désinfection a paru complète: du moins l'acide sulfureux avait pénétré jusqu'au milieu des matelas dont les papiers témoins étaient tous rouge, et sous son influence les divers bouillons de culture abandonnés dans la chambre ne présentaient plus de microbes inoculables, à l'exception toutefois du bacille charbonneux. Quant au vaccin il était détruit et n'a pu être inoculé avec succès ni aux enfants ni aux génisses. Cependant M. Dujardin-Beaumetz fait une réserve pour les microorganismes desséchés qui présentent peut-être une résistance plus grande aux vapeurs sulfureuses. De nouvelles recherches sont nécessaires à cet égard.

Le combustion du soufre est donc un bon moyen de désinfection; seulement elle produit quelques taches sur les objets voisins du foyer et peut-être y aurait-il quelque danger d'incendie.

On connaît les travaux de Raoul Pictet, de Genève, sur la liquéfaction des gaz; grâce à ces travaux, on peut se procurer des siphons d'acide sulfureux. Un siphon de 750 gr. permet de désinfecter un espace de 20 m. c. Avec ce procédé il n'y a plus de taches, plus de craintes d'incendie, mais il y a un inconvénient, c'est le prix. Le siphon coûte 2 fr. 50 c., aux municipalités, 5 fr. aux particuliers; c'est beaucoup.

Autre moyen d'obtenir de l'acide sulfureux: c'est de brûler du soufre de carbone. 2 kilog. 500 gr. de soufre de carbone donnent autant d'acide sulfureux que 2 kilog. de fleur de soufre. Pour le brûler, les expérimentateurs se servent d'une lampe très ingénieuse qui permet une combustion égale, constante, sans aucun danger. Or, le prix du kilogramme de sulfure de carbone n'est que de 50 c.; on voit que ce dernier procédé est à la fois bon marché, sûr, commode. Il semble qu'on doive l'adopter de préférence.

M. Legouest a fait remarquer que depuis longtemps déjà l'armée avait adopté l'acide sulfureux comme le meilleur des désinfectants. Ainsi a été désinfecté le château des Papes à Avignon; les armes des soldats simplement graissées, les effets d'habillement à la condition qu'ils fussent secs n'ont subi aucune altération; la désinfection a été complète, car, dans les diverses casernes ainsi désinfectées, les soldats n'ont plus été atteints pendant longtemps de la maladie qui les frappait auparavant. Aussi M. Legouest est-il entièrement d'accord avec les conclusions de M. Beaumetz.

M. Bouchardat a longuement insisté sur le faible pouvoir contagieux du choléra. Pour lui, il n'y a aucun danger à voir, à soigner les cholériques; ce qu'il faut éviter seulement, c'est le sommeil dans les foyers d'infection. Ainsi, à la Salpêtrière, les employés couchant à l'hôpital ont été atteints dans la proportion de un sixième, tandis que les médecins, les élèves, tous ceux qui ne demeuraient pas la nuit à l'hospice n'ont pas été plus rudement frappés que les autres habitants de Paris. Quant au transport du ferment cholérique par les vêtements de ceux qui sont en rapport avec les cholériques, il n'est pas admissible. Les femmes et les enfants de médecins n'ont été plus atteints que des autres ni en 1832 ni dans aucune épidémie.

M. Morel a fait une courte communication sur les causes de l'augmentation vespérale de la température physiologique. Ses nombreuses expériences qu'il a faites à la Guadeloupe sur des lapins, M. Morel conclut que l'alimentation est la cause principale de l'augmentation de chaleur. Celle-ci se produit en effet le matin si l'alimentation est nocturne. La lumière et le mouvement jouent aussi un rôle, mais beaucoup plus faible, comme il a pu s'en assurer par l'observation d'animaux maintenus dans l'obscurité complète ou dans l'impossibilité de se mouvoir.

LOUISIANE.

Le Louisiana Cotton Boll, Nouvelle-Orléans, du 25 septembre:

Nous avons eu des pluies partielles dans la plupart des sections de notre province, et nous en avons fini avec la longue sécheresse.

La récolte du coton n'a pas énormément souffert dans nos environs, et l'on ne compte que peu de grabots perdus. La cueillette se fait rapidement, et les ouvriers ont leurs agents sur les lieux pour acheter le textile, à mesure qu'il est offert en vente.

La moitié environ de la récolte a déjà été expédiée, au grand désavantage des moulins à coton. Notre paroisse fera environ trois quarts de récolte.

La canne a beaucoup souffert de la sécheresse. Une personne qui a visité la paroisse Vermillion la semaine dernière, nous annonce qu'elle a vu des cannes dont les tiges étaient complètement mortes. Beaucoup d'entr'elles ne vaudront rien, même pour la semence.

Le riz et le maïs ont réussi, et, chose remarquable par une pareille sécheresse, les foins sont superbes et la récolte en est magnifique.

—Nous voyons dans un de nos échanges de la Californie, que l'association de l'immigration de cet Etat annonce l'arrivée de 841 émigrants, il y a de cela 3 semaines. La plupart d'entre eux étaient des agriculteurs de l'Ouest et du Nord-Ouest. Si la Californie est en état d'attirer chez elle tant de personnes, soit de l'Europe soit des autres parties de l'Union, pourquoi la société d'immigration de la Louisiane n'en pourrait-elle faire autant? Ne lui serait-il pas facile surtout de s'assurer le concours des émigrants de l'Ouest qui connaissent déjà le pays, ses besoins, ses habitudes et ses mœurs?

—Nous apprenons que M. D. C. Shaw, l'habile ingénieur de Toledo, Ohio, qui a construit l'appareil Yuryai, a achevé tous les travaux sur l'habitation du Dr. Alfred Dupérier, à 4 milles de notre localité. Vienne la roulaison, on peut maintenant s'attendre à un essai sérieux du nouveau système.

Le *Lake Charles Echo*, paroisse Calcasieu, du 27 septembre:

M. Alex. Cole, de Philipp's Bluff, était en ville cette semaine. Il nous a appris que, dans sa section, les récoltes sont assez bonnes, et que la santé publique est excellente, chose rare en cette saison.

—MM. Wm Slaydon et Davis, de l'établissement Beckworth, nous ont informé qu'il y avait un grand nombre de maladies dans leurs environs, et que les récoltes y sont très pauvres. Dans les localités où sont situées les terres d'écoles, le riz, qui a été semé de bonne heure, est excellent. La seconde semence a complètement manqué.

—Pluie abondante dans notre paroisse, au sud de notre ville, dit le *Méridional* de Abbeville du 27 septembre.

—Que pouvons-nous produire en Louisiane, demande *l'Etoile d'Ibérie*? Et ce journal répond:

Tout excepté le blé, et encore! le houblon, et quelques rares produits des zones plus septentrionales. La vigne, les fruits, les céréales telles que le maïs, l'avoine, le millet, le riz et sans aucun doute le blé d'Egypte [égal au meilleur] sont possibles en Louisiane, en légumes, en pâturages, en racines, en plantes médicinales, y compris le tabac, nul sol n'est mieux approprié, en élevage tout—absolument tout est possible, les bêtes à cornes et les chevaux dans les parties basses, car avec le moindre soin on y peut obtenir des fourrages incomparables pour la qualité et la quantité; les porcs et volailles partout et dans les parties plus élevées, c'est-à-dire au nord de l'état l'élève des bêtes à laine est des plus simples.

En manufacture, profitant de nos forêts, nous pourons fabriquer des instruments aratoires, charrettes, wagons, etc; les filatures sans contredit seraient parmi nous à leur vraie place, les tanneries, les moulins à huile de ricin, de pistaches, de graines de coton et autres plantes oléagineuses, y compris l'olivier sauvage, susceptible d'amélioration, trouveraient ici une matière première presque inépuisable. Le chêne liège viendrait admirablement dans nos terres crayeuses, sablonneuses et infertiles; en un mot, et pour couper court à une énumération trop longue à part l'industrie du fer, dont on n'a pas encore découvert une mine (ce dont nous ne désespérons pas) nous ne voyons réellement pas ce qu'il serait impossible (sauf quelques exceptions) de faire en Louisiane, et tout homme qui a quelque peu vu en conviendra.

Nous trouvons encore dans le même journal:

M. W. Davidson nous a fait parvenir deux grabots de coton *doubles*, l'un ayant dix subdivisions et l'autre douze. Il en a trouvé un assez grand nombre de semblables dans sa récolte et en a précieusement conservé la graine. Son coton lui rendra près d'une balle par *acre*.

—Le docteur Herpèche est décédé le 13 à Beaumont, Texas; ses restes ont été apportés à Lafayette où ils ont été inhumés.

—Samedi 20 septembre s'est heures du matin est décédée à la Nouvelle Orléans, à l'âge de 50 ans, Madeleine Vallet, née Keyser, originaire de Belleville, département de la Seine, France.

—A sa dernière séance le Jury de Police de notre paroisse a décidé qu'une récompense de $200 serait payée à quiconque retrouverait, ou donnerait les indications suffisantes pour faire retrouver les livres des recordes qui ont été soustraits. Nous tenons aussi de bonne part et sous toute garantie, qu'une personne responsable offre $100 de plus, dans le même but.

On lit dans la *Sentinelle* de Thibodaux:

C'en est fait; les choux, les navets et autres légumes ont été détruits par la sécheresse. Cette calamité, malgré tout, n'a pas abattu l'espoir de tous les jardiniers. Quelques uns se proposent, malgré la saison avancée, de recommencer les semences, et si le temps se montre moindrement propice, ils espèrent encore pouvoir porter marché de quelques légumes.

—La pluie tant désirée est tombée en abondance mercredi après-midi. Il était temps, car les citernes étaient vides et les réservoirs étaient à sec. Aujourd'hui les citernes sont pleines, il n'y a plus de poussière dans les rues, la compagnie d'arroseurs est en chômage, mais les plantes qui ont résisté à la sécheresse ont pris de la vigueur et les cannes, qui sécchaient sur pieds, reverdissent à la grande satisfaction des planteurs.

—Enfin, dit le *Bévéil* de St Martin, nous avons eu cette semaine des ondées rafraîchissantes qui ont fait un bien immense aux récoltes languissantes.

L'Observateur de la Pointe-à-la-Hache dit que la chaleur est étouffante depuis quelques jours dans la partie inférieure de la paroisse Plaquemine.

On lit dans le *St. Tammany Farmer*, publié à Covington:

Une femme de couleur nommée Julienne Labat est morte soudainement mardi dernier au Bayou Lacombe.

—M. E. R. Doyle a recueillis d'un puits que l'on creuse en ce moment sur le Bogue-Chitto une terre argileuse, jaunepâle, rayée de rouge, qui semble posséder de remarquables propriétés et pourra sans doute se prêter à des applications industrielles.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Dans la rue. Deux gros messieurs dont un impossible d'obéésité.

—Avez-vous un ventre! c'est effrayant!

—Je ne peux pas me diriger.

—Ah! vous devriez absolument vous adresser aux capitaines Renard et Krebs!....

Nous apprenons la mort de Mme Gaillardet, qui a succombé à Paris, le 14 septembre, dans son appartement de la rue Washington, No 10, aux suites d'une douloureuse opération qu'elle avait subie quelques jours auparavant.

Mme Gaillardet était âgée de soixante et un ans et laisse un fils et deux filles. Elle était la veuve de Frédéric Gaillardet, l'ancien propriétaire du *Courrier des Etats Unis*, mort il y a deux ans et bien connu par ses longs démêlés avec Alexandre Dumas père, à propos de la *Tour de Nesle*.

Jolie propriété — On trouvera plus loin l'annonce de la mise en vente d'une propriété sise rue Villeré No 199, entre les rues Dumaine et St-Philippe. Nous engageons fortement les acquéreurs à l'aller visiter au plus vite.

Nous la recommandons en pleine connaissance de cause; c'est l'une des réalisations les mieux disposées, les plus confortables que nous achetions dans le faubourg Tremé; rien n'y manque pour constituer un intérieur commode et agréable. De grandes améliorations y ont été faites récemment.

Conditions libérales.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

☞ La saison de la chasse commence, en Louisiane, le 1er octobre prochain.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

C'est dans le Sud, que se manifeste l'excellence de "Murray & Langmann Florida Water." L'addition d'une bouteille de cet excellent préparation à l'eau du bain suffit pour rendre les dégagements de la chaleur accablante, d'un travail physique excessif, ou de la fatigue du cerveau. Les propriétés hygiéniques bien connues de ce parfum rafraîchissent le corps et calment l'esprit.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

MADAGASCAR.

LA BAIE DE PASSANDAWA.

Une dépêche de Zanzibar annonce que les troupes françaises ont pris possession de la baie de Passandawa. Quelques mots à ce sujet de seront pas inutiles, dit le "Journal des Débats."

Au Sud et à une courte distance de la possession française de Nossi-Bé (*Nossi*, île; *Bé*, grande) s'ouvre sur la côte Nord-Ouest de Madagascar la vaste baie de Passandawa, dans la partie Sud-Ouest de laquelle gît un petit groupe d'îles qui fié Nossi-Tolon (les trois îles) et dont les deux principales se nomment Nossi Faly et Nossi-Mitsiou. Entre ces îles et la grande terre il y a un très beau mouillage et sur le côté occidental du plus grand se trouve une anse où l'on pourrait établir à peu de frais un quai de cérénage.

C'est de cette baie de Passandawa que la France a pris possession effective; elle nous appartenait depuis 1840 en vertu de la cession faite par les chefs sakalaves et la reine de Boéni en même temps que de Nossi-Bé et de Nossi-Comba et du territoire de la côte occidentale qui s'étend de la baie en question au cap Saint Vincent.

Mais il y a lieu de faire remarquer que cette prise de possession ne fait que consacrer à nouveau les droits de la France. Nous devons rappeler qu'en 1882 les Hovas, au mépris de nos traités avec les chefs sakalaves et avec Tsimiharo, roi de Nossi-Faly et de Nossi-Mitsiou, ont planté leur pavillon sur notre territoire et que le commandant Le Timbre, muni d'instructions précises, s'est rendu sur la côte Ouest avec le *Forfait* où, sans rencontrer de résistance, il a rétabli notre pavillon au village d'Ampasimpotsa, sis au fond de la baie et à celui de Behemarange, qui se trouve à 5 ou 8 milles de l'embouchure de la rivière Sambirano.

Par suite, les Hovas renoncèrent à leur intention arrêtée de soumettre nos alliés et de s'emparer de leur territoire ainsi que de Nossi-Faly et de Nossi-Mitsiou et, sur ces entrefaites, le chancelier du consulat de France ayant quitté Tananarive fante de pouvoir obtenir satisfaction, l'ambassade hova que nous avons vue à Paris fut envoyée en France.

Il y a donc déjà en principe possession de la baie. De plus, à la fin de 1882, l'amiliaste était monté, commandant de Nossi-Bé et, près possession, au nom de la France, de Nossi-Faly et de Nossi-Mitsiou. La baie de Passandawa et les îles adjacentes sont donc, depuis plus de deux ans, territoire français et il n'y avait plus lieu à prise de possession.

Le fait dont parle la dépêche n'a été probablement qu'une nouvelle affirmation de nos droits sur la côte Nord-Ouest de Madagascar et sur les îles de la baie, affirmation nécessitée par une avance des Hovas vers nos possessions, analogue à celle qu'ils ont exécutée dans la direction de Tamatave. De plus en plus coupés de leurs communications avec la mer, ils auront voulu savoir s'ils ne pouvaient pas, de quelque côté, découvrir un endroit faible dans nos lignes, et le 14 juillet ils ont fait savoir le commandant de Nossi Bé, ils se sont portés sur Ampasimine. Les mesures prises par le ministère de la reine Binao, notre alliée sakalave, et l'arrivée de la canonnière la *Pique* ont suffi pour les éloigner et il n'y a pas eu combat; mais l'amiral Pitot a cru bon à leur faire savoir à nouveau qu'ils ne s'attaqueraient pas impunément à un territoire qui était et devait rester à nous.

Le relevé comparatif des recettes des chemins de fer algériens et tunisiens pendant le premier trimestre de 1883 et le premier trimestre de 1884 présente les résultats suivants:

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, qui exploite les lignes d'Alger à Oran et de Philippeville à Constantine (513 kilomètres), a encaissé, du 1er janvier au 31 mars 1884, 1,687,200 fr. La recette de la période correspondante de 1883 avait été de 1 756,477 fr., soit une diminution de 69.277 fr.

Les recettes de la Compagnie de l'Est algérien—dont les lignes actuellement exploitées ont un développement de 371 kilomètres—se sont élevées de 503.162 fr., en 1883, à 538.972 fr., en 1884, soit une augmentation de 34.810 fr.

Par contre, les recettes de la Compagnie Bône-Guelma (461 kilomètres en exploitation) ont fléchi de 4,358 fr., de 620.837 fr. à 616,479 fr.

La Compagnie de l'Ouest algérien (51 kilomètres) pour laquelle on comptait 31 kilomètres livrés au trafic le 1er juin 1883) a perçu 244.966 fr contre 230,787 fr en 1883, réalisant ainsi une plus-value de 14,199 fr.

Enfin, la Compagnie franco-algérienne (297 kilomètres) a réalisé 579,455 fr contre 605,422 fr en 1883, d'où une différence de 25,967 fr.

En résumé, l'ensemble des lignes exploitées en Algérie et en Tunisie, présentait, au 31 mars 1884, un développement total de 1,654 kilomètres—non compris le chemin de fer stratégique de Modjba à Mechteria (114 kilomètres.)—Les recettes du premier trimestre de l'année courante se sont élevées à 3,723,018 fr., soit une recette kilométrique de 2.351 fr. Durant la même période de 1883, la recette kilométrique avait atteint 2,323 fr.

Il y a lieu de remarquer que le mouvement des lignes que nous venons d'énumérer ne saurait être considéré comme un rendement normal. La plupart de ces lignes sont des tronçons séparés par des lacunes parfois considérables. Une des plus importantes de ces lacunes vient d'être comblée par l'achèvement de la section de Soukarrhas à Ghardimaou.

Lorsque cette section aura été livrée à l'exploitation dans les premiers jours du mois prochain, le réseau tunisien sera relié au réseau algérien de la province de Constantine, en attendant l'époque peu éloignée où, la section d'El-Achir à Méncerville étant terminée, Tunis sera mis en communication directe avec Alger et Oran.

De l'éminent Dr H. H. Hopson, de Montréal, Canada:

J'ai fait usage de Celdon's Liquid Beef Tonic dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et l'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens.)

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocrate, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On ferait bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On traite un correspondant ici. Voir l'annonce.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike l'ecloche l'rope" guérissent en une minute.

C'était en 1876, M. Truelle venait d'être élu député par l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, France. Il se présenta dans le bureau dont il fait partie, comme candidat à la commission du budget.

—Messieurs, dit-il, si je sollicite vos suffrages, c'est que je crois avoir acquis une certaine compétence dans les questions budgétaires.

J'ai spécialement étudié notre budget national, et c'est ainsi que j'ai été amené à la conception d'une organisation toute nouvelle touchant la perception de impôts. Je proposerais la division de la France en un certain nombre de régions. Le rendement des impôts de ces régions serait affermé....

—A des fermiers généraux? interrompit un des membres du bureau.

—Pardon, mon cher collègue, répondit finement M. Truelle, je parle de fermiers régionaux, et non de fermiers généraux.

—C'est la même chose. Vous demandez le retour à l'ancien régime.

—Comment cela?

—Les fermiers généraux ont disparu avec la monarchie.

—Messieurs, reprit M. Truelle sans se troubler, je l'ignorais. Mais, s'il est vrai que les fermiers généraux aient existé, je ne puis que regretter leur disparition. Il faut les rétablir....

Voici une piquante anecdote sur Antoine Rubinstein, le célèbre artiste compositeur viennois.

Ayant promis son concours à un concert de bienfaisance, Rubinstein était à son piano, choisissant les morceaux qu'il jouerait; il promenait ses doigts sur le clavier, lorsque tout à coup la porte s'ouvre brusquement et la camériste d'une voisine fait irruption dans la chambre.

Celle-ci est porteuse d'un billet laconique émanant de sa maîtresse:

"Veuillez cesser votre *pianolage*, qui donne sur les nerfs.—Encore si vous ne jouiez pas faux!"

Il porte le billet en guise de post scriptum.

Le grand artiste prend aussitôt une carte de visite sur laquelle il écrit:

"Excusez moi, belle dame; je tâcherai à l'avenir d'éviter les fausses notes."

Et il signe: Antoine Rubinstein.

AUX ENTREPRENEURS.

Messieurs,

Vers le milieu d'août dernier j'ai annoncé que j'allais ouvrir mes CONSULTATION au mois suivant, septembre actuel qui finit, aujourd'hui. Juste à l'époque de cette annonce, une maladie très grave m'a frappé, et je commence seulement à être un peu mieux.

Outre les tristes conséquences qu'a amenées pour moi cette maladie, elle a été totalement empêché de mettre à exécution mon projet de voyage vertore; je le reprendrai dès que cela me sera possible.

DR. C. TESTUT.

Décédé, le 9 septembre 1884, à Auch, département du Gers, France, à l'âge de 35 ans, CHARLES LAURENT DUPATY, propriétaire-éditeur du *Pionnier de l'Assomption*.

Décédé vendredi soir 26 septembre 1884, à White Sulphur Springs, Virginie de l'Ouest, à l'âge de 54 ans, OCTAVE HOPKINS. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont respectueusement invités à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de sa dernière résidence, No 109 rue de l'Esplanade.

Décédé, hier, à 9 1/2 heures du matin, à l'âge de 35 ans, BERNARD GERDES, natif de Luc, Hautes-Pyrénées, France. Les amis et connaissances des familles Victor Claverie et Gerdes sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la dernière résidence, No 105 rue Quartier, entre Dauphine et Bourbon.

Salle de la Mutative Wine Co. No 4. Nouvelle Orléans 30 septembre 1884.—Les officiers et membres de cette Compagnie sont priés de s'assembler à la salle à pompe, AUJOURD'HUI mardi, 30 septembre, à 2 p. m., en uniforme complet, pour assister aux funérailles de notre membre actif décédé BERNARD GERDES. Le département des incendies de la Nlle-Orléans est respectueusement invité à y assister.

WM. H. BENSON, Foreman.

JOHN PEPPARD, Secrétaire aux minutes.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, rouge de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de Malaga (Malvoisie) véritable, etc., etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

A vendre—Une jolie résidence à deux étages, située rue Villeré, No 199, entre Dauphine et St-Philippe, comprenant un grand salon double à arche, galerie sur le côté avec oplogone, huit chambres à coucher à feu, dont trois avec chambre à bain, grande salle à manger, cuvée-cayes, etc., avec une cour carrée et jardin. Le tout est en parfait état. On peut visiter la maison tous les jours de onze heures à quatre heures.

27sept—6f

Avis au public.

Mme Barrère ayant quitté le domicile conjugal, son mari, M. Paul Barrère, ne sera pas responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.

Nouvelle Orléans, 30 septembre 1884.

PAUL BARRÈRE,

30 sept—1j

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BAKES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Brevété pour la tenue de l'accord, la pâte la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

[The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

Grand journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, quasi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de Deux Piastres seulement. Nous déclarons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc: Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.

20 sept—3m

Agence d'Emigration Française

Le soussigné a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui achèteraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, auraient à s'adresser à lui, et lui savoyant les renseignements nécessaires.

F. G. BOUCHER, Directeur,

304 N. Third street,

Pressey Block, St-Paul, Minn.

19oct

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Proclamation par le Gouverneur.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.